

Conseil d'Arrondissement du 20^{ème}

Séance du 23 Janvier 2018

Sur proposition de Laurent Sorel et du groupe Place au Peuple

Vœu pour la tenue d'une réunion tripartite entre le collectif « carton rouge », le promoteur Icade et Mme Hidalgo concernant le projet sur le site de l'ancien rectorat avenue Gambetta

Considérant les projets en cours de réalisation sur le site de l'ancien rectorat, avenue Gambetta, notamment un centre commercial de 2500 m² (dont un Carrefour Market de 1950 m²) et de grandes superficies de bureau ;

Considérant la mobilisation depuis de nombreux mois de la population du 20^e arrondissement et des habitants du quartier regroupés dans le collectif carton rouge, ainsi que des habitants, associations et commerçants qui se sont associés à la mobilisation pour que l'avenir du site soit étudié avec la population ;

Considérant la plus-value de plus de 50 millions d'euros réalisée par la société CarVal Investors, filiale du groupe Cargill lors de la vente à la société Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations ;

Considérant les vœux adoptés en Conseil de Paris le 26 septembre 2016, qui proposaient de réunir l'ensemble des acteurs concernés, dont les élu-e-s, afin de travailler à faire évoluer le projet de grande surface alimentaire programmé au 94 avenue Gambetta, puis en Conseil d'arrondissement du 23 mai 2017 demandant que « la Maire de Paris étudie tout moyen nécessaire, y compris (...) juridique, pour s'assurer que l'intérêt public a été respecté à l'occasion de ce rachat » et « que le projet (...) soit remis à plat », afin « que les propositions alternatives, formulées par la population soient sérieusement prises en compte » ;

Considérant les propositions alternatives en cours d'élaboration (une coopérative bio par exemple) qui mériteraient d'être prises au sérieux et étudiées ;

Considérant les engagements de transparence et de concertation pris par la mairie du 20^{ème} suite aux nombreuses protestations des habitant-e-s et collectifs d'habitant-e-s qui se sont plaints d'avoir été mis devant le fait accompli ;

Considérant la demande par les habitant-e-s et le collectif « carton rouge » d'un soutien des élus pour une demande d'une réunion tripartite entre le collectif d'habitant, Mme Hidalgo et le promoteur Icade qui en a accepté le principe ;

Sur proposition de Laurent Sorel et du groupe "Place au Peuple ", le Conseil du 20^e arrondissement :

- Demande à la Mairie de Paris de mettre en œuvre tout moyen nécessaire pour que le projet en cours sur le site de l'ancien rectorat soit remis à plat ;

- Demande à ce que les propositions alternatives, formulées par la population réunie en collectif, soit sérieusement prises en compte ;

-Demande la tenue dans les plus brefs délais d'une réunion tripartite entre le collectif « carton rouge », le promoteur Icade et Mme Hidalgo.